

où l'on remarquait entre autres cet article : « L'empereur » fera un édit pour condamner au supplice du feu ceux de » ses sujets qui refuseraient de reconnaître que l'empire est » un bénéfice du pape. »

Ces ordres cruels et ces prétentions exagérées mécontentèrent les membres de l'assemblée, qui firent aussitôt cette réponse à Louis de Bavière : « Seigneur, les électeurs et les » autres vassaux de l'empire ayant examiné les conditions » que le pape vous impose pour votre réconciliation avec » l'Église romaine, ont déclaré qu'elles tendent toutes à la » destruction de l'empire, et que ni vous ni eux ne deviez les » accepter. En conséquence, ils ont décidé qu'une députation » serait envoyée à Avignon pour prier le pape de se désister » de ses prétentions, et pour le prévenir que s'il refuse de » faire droit à nos réclamations, nous sommes décidés à ré- » sister par tous les moyens qui sont en notre pouvoir à ses » entreprises contre nos libertés. »

Les ambassadeurs des princes de l'empire se rendirent en effet auprès du saint-père, et lui firent part des objections de la diète de Francfort aux articles de la singulière pénitence qu'il avait imposée à Louis de Bavière. Clément, à cette ouverture, entra dans une furieuse colère, se répandit en injures contre l'empereur, et chassa les députés sans vouloir leur donner de réponse; ensuite, et fort secrètement, il entama des négociations avec un prince de la maison de Luxembourg, avec Jean, roi de Bohême, avec Charles, marquis de Moravie, son fils, et avec Baudoin, archevêque de Trèves, pour assurer sa vengeance. Nous verrons bientôt les déplorables résultats de cette coalition.

Si la politique du saint-père avait été impuissante pour le faire triompher en Angleterre et en Allemagne, du moins elle lui avait réussi en Italie, et surtout à Naples, où la reine Jeanne laissait tout pouvoir sur ses états au cardinal Aimeric, pour s'occuper à son aise de plaisirs et de débauches. Grâce aux leçons de dépravation qu'elle avait reçues, la jeune reine, qui atteignait à peine sa seizième année, méritait d'être comparée à Messaline; déjà elle avait reçu dans la couche royale tous les seigneurs de sa cour, de simples gardes, et jusqu'aux matelots du port. Une nuit même, tourmentée de ces fureurs qui portaient la femme de Claude à quitter la couche impériale pour se prostituer dans les lupanars de Rome, l'impudique Jeanne entra dans la chambre d'André, son mari, et l'énerva par ses caresses lascives; puis quand elle vit qu'il ne pouvait plus répondre à ses désirs, devenus plus ardents encore par l'impuissance de les satisfaire, sa tête s'égara, ses ardeurs insensées se changèrent en des appétits de hyène; elle eut soif de sang, appela à son aide des séides qui lui étaient dévoués, et là, sans autres armes que leurs mains, ils se précipitèrent sur le jeune roi, lui déchirèrent le visage, et le jetèrent hors du lit pour que la reine pût lui arracher avec les ongles les organes de la virilité.

Enfin, lorsque l'infortuné fut gisant sur les tapis ensanglantés, Jeanne lui passa autour du cou une ceinture d'or et de soie qu'elle avait tressée elle-même, et l'étrangla; ensuite elle fit jeter le cadavre par la fenêtre. Le lendemain on publia dans Naples que des ennemis secrets s'étaient introduits dans le palais, et avaient assassiné le roi. Personne n'osa

approfondir ce mystère terrible; le pape même, quoique informé des véritables circonstances du meurtre par le cardinal Aimeric, lança une bulle contre les coupables, sans les nommer; il se contenta de les déclarer infâmes, déchus de toutes dignités, incapables de faire un testament ni aucun acte légitime; il s'adjugea leurs domaines et leurs richesses, délia les vassaux et les sujets de leurs serments de fidélité, et prononça l'interdit sur les terres où ils se retireraient, avec des peines contre ceux qui leur donneraient asile ou secours; enfin il prit toutes les mesures que lui suggéra sa politique, pour préparer le moment où il pourrait sans coup férir s'emparer du royaume de Naples.

Mais le crime de Jeanne avait soulevé une si grande indignation parmi les rois de l'Europe, qu'il était à craindre qu'un vengeur ne vint lui demander compte de sa conduite; elle le comprit, et s'empressa d'écrire à Louis le Grand, roi de Hongrie, son beau-frère, pour se justifier du meurtre de son époux. Ses lettres n'obtinrent que des réponses accablantes, et elle apprit que Louis se mettait en marche à la tête d'une armée formidable pour envahir ses états et venger son frère.

Dans cette extrémité, la reine de Naples chercha un protecteur dans un de ses amants, Louis de Tarente, son cousin, qu'elle épousa. Malgré les talents et le courage du jeune prince, les Hongrois s'emparèrent de Naples, et obligèrent les deux souverains à se réfugier dans la ville d'Avignon, qui appartenait à la reine. Clément VI accueillit favorablement Jeanne, et s'éprit même pour elle d'une violente passion, que la princesse feignit de partager afin de l'attacher à son parti: néanmoins la ruse ne réussit qu'à demi, car le pape ne con-

sentit à rétablir sa nouvelle maîtresse sur le trône de Naples et à l'absoudre du meurtre d'André, qu'à la condition qu'elle lui abandonnerait la souveraineté d'Avignon. Le marché fut bientôt conclu, et on stipula pour la forme un prix d'achat de quatre-vingt mille florins d'or, qui ne fut jamais payé. Voilà quels ont été les droits de propriété du saint-siège sur le comtat Venaissin pendant six siècles, droits auxquels les papes n'ont peut-être pas encore renoncé!

Aussitôt le pontife se déclara ouvertement le protecteur de Jeanne; il lança des bulles terribles contre ses ennemis, fit lui-même l'apologie de l'innocence de la reine, de sa douceur et de sa pureté, en présence des ambassadeurs de tous les princes chrétiens réunis en consistoire, et menaça des foudres ecclésiastiques Louis le Grand, s'il persistait à se maintenir dans le royaume de Naples. Le jeune roi fut ainsi obligé d'abandonner ses projets de vengeance et de rentrer dans ses états.

Jeanne retourna triomphante dans sa capitale, et se plongea de nouveau dans des désordres tels, que sa cour n'avait d'égale en dépravation que celle du souverain pontife.

Clément VI, maître de la ville et du territoire d'Avignon, montra encore plus d'audace qu'auparavant; il renouvela ses attaques contre Louis de Bavière, publia une bulle contre ce prince, le déclara infâme, hérétique dépossédé de l'empire, et enjoignit aux électeurs de procéder immédiatement à l'élection d'un roi des Romains.

Jean de Luxembourg, roi de Bohême, et Charles, son fils aîné, se rendirent à Avignon pour signer avec le pape le traité secret qui devait leur assurer l'empire; d'autres prétendants firent les mêmes démarches et surenchérent pour obtenir la

protection du saint-père. Dans ce conflit d'intérêts, Clément fut extrêmement embarrassé de prendre une décision, et il chargea les cardinaux réunis en consistoire de choisir le roi des Romains. Mais comme chacun d'eux avait reçu des sommes considérables pour soutenir les intérêts des divers prétendants, il en résulta une division qui faillit devenir funeste aux cardinaux. On échangea d'abord des paroles grossières; des injures on en vint aux coups; ensuite les simples officiers et les domestiques prirent parti pour leurs maîtres, et bientôt la mêlée devint générale. Plusieurs prélats reçurent des blessures graves, et le pape lui-même eut l'épaule démise d'un coup de bâton. Enfin, grâce à l'intervention des hommes sages, le calme se rétablit au palais pontifical; les cardinaux se réunirent en conseil dans la chambre du saint-père, et il fut décidé que l'on donnerait l'empire au fils du roi de Bohême, Charles de Luxembourg, qui faisait de plus magnifiques promesses qu'aucun de ses compétiteurs.

Voici en quoi elles consistaient : « Si je suis roi des Romains, » disait le prince dans le traité secret que le pape montra aux » prélats de sa cour, je m'engage à maintenir en faveur du » saint-siège toutes les concessions que lui ont faites l'empereur Henri VII, mon aïeul, et ses prédécesseurs. Je ne chercherai à occuper ni à acquérir par aucun moyen les villes » de Rome, de Ferrare, ou les autres terres et places qui » appartiennent à l'Église, soit dans l'intérieur de l'Italie, » soit au dehors, comme les royaumes de Sicile, de Sardaigne, de Corse et le comté Venaissin. Je n'entrerai point » à Rome avant le jour de mon couronnement, et j'en sortirai avec mes gens immédiatement après la cérémonie, pour

» n'y revenir qu'au commandement du saint-père; enfin je » ratifierai toutes mes promesses à l'époque de mon sacre. »
 « Il ne fut pas difficile à Clément de faire nommer Charles » empereur, dit Maimbourg, car les cardinaux savaient qu'il » était appuyé par le roi de Bohême, son père, et par Baudoïn de Luxembourg, métropolitain de Trèves, son grand-oncle. Son seul adversaire était donc Henri de Virnebourg, archevêque de Mayence, partisan déclaré de Louis de Bavière; le pape s'en débarrassa en le déposant et en nommant à sa place le jeune comte de Gerlac de Nassau, chanoine du même diocèse, qui lui avait vendu son suffrage. Valderan de Juillers, métropolitain de Cologne, donna sa voix pour huit mille marcs d'argent; Rodolphe, duc de Saxe, qui était le plus avide, en tira quinze mille; enfin tous les électeurs ayant été gagnés, la diète se réunit à Rents, près de Coblenz, dans le diocèse de Trèves, et proclama Charles, marquis de Moravie, roi des Romains. » Cette élection fut confirmée par une bulle dans laquelle Clément déclarait que Dieu avait donné aux papes la suprême puissance sur l'empire céleste et sur les royaumes de la terre. Quelques mois après, Louis de Bavière, disent les chroniques, mourut empoisonné, sans qu'on ait pu savoir si le crime fut commis par son compétiteur ou par le pontife.

Charles, reconnu roi des Romains, et futur empereur, second titre aussi illusoire que le premier, n'exerça cependant aucune influence sur l'Allemagne; la haute aristocratie germanique possédait le pouvoir réel, et le nouveau César dut se contenter des insignes de la royauté.

Cette même année éclata une révolte à Florence contre le

grand inquisiteur Pierre d'Aquila, homme fourbe, sordide et cruel. Voici à quelle occasion. Le grand inquisiteur avait acheté à vil prix, du cardinal Pierre Gomez de Barros, une créance de douze mille florins d'or sur la compagnie des Acciajoli de Florence, qui menaçait de suspendre ses paiements. Pierre d'Aquila voulut se servir de la frayeur qu'inspirait son terrible ministère, pour se faire mettre en possession des biens de la compagnie par la régence de la république, et il obtint en effet caution suffisante pour assurer l'entier paiement de sa créance. N'étant point encore satisfait de ces mesures, il fit enlever de son palais, par trois appariteurs de l'inquisition, Sylvestre Baroncelli, un des chefs de la compagnie, pour le plonger dans les cachots du saint-office jusqu'à l'entier paiement de la dette. Heureusement celui-ci put appeler au secours; le peuple se rassembla, arracha le Florentin des mains des appariteurs, qui furent eux-mêmes livrés au capitaine de Florence, et condamnés à avoir les mains coupées pour avoir touché un citoyen libre: après l'exécution, ils furent transportés hors du territoire de la république et bannis pour dix ans. Le peuple se porta ensuite à la demeure de l'inquisiteur, qui venait de s'enfuir de la ville pour éviter le sort de ses séides, et mit son palais au pillage.

Pierre d'Aquila, qui s'était réfugié à Sienne, excommunia aussitôt le capitaine, et déclara Florence en interdit, si dans le délai de huit jours on ne lui avait renvoyé Sylvestre Baroncelli pieds et poings liés. Les Florentins appelèrent à la cour d'Avignon de cette censure inique, et députèrent au véritable créancier de la maison Acciajoli deux commissaires qui payèrent comptant cinq mille florins, et s'engagèrent, au

nom de la république à payer l'année suivante les sept mille florins qui restaient dus. Après s'être mis en règle de ce côté, ils déposèrent entre les mains du saint-père une plainte contre l'inquisiteur Aquila, et prouvèrent par des actes authentiques que cet indigne légat accusait d'hérésie les jeunes filles de Florence pour les renfermer dans des cachots, où il assouvissait sur elles d'horribles passions. Ils firent en outre comparaître de riches citoyens de la république qui avaient été torturés par ce monstre jusqu'à ce qu'ils lui eussent donné des sommes considérables. Clément, cédant à leurs instances, consentit à punir l'inquisiteur, sous la condition toutefois que la république lui payerait dix mille florins d'or. Les Florentins envoyèrent l'argent demandé, et obtinrent du pape un décret portant qu'à l'avenir aucun inquisiteur ne pourrait infliger de peines pécuniaires aux hérétiques, et qu'il les condamnerait seulement au bûcher. On supprima la prison destinée spécialement aux prisonniers de l'inquisition, et il fut décidé que les personnes accusées d'hérésie seraient incarcérées dans les prisons publiques; enfin défense formelle fut faite à l'inquisiteur d'avoir plus de six familiers.

Pierre d'Aquila, qu'un semblable décret frappait dans ses plus chers intérêts, partit aussitôt pour Avignon, et offrit vingt mille florins au saint-père pour qu'il rapportât sa première ordonnance, et pour qu'il confirmât l'excommunication lancée contre Florence. Clément reçut l'argent de l'inquisiteur, et sans autre formalité il cassa son arrêt, approuva la sentence d'anathème rendue par d'Aquila, et cita l'évêque de Florence, le podestat, les prieurs et le capitaine,

à comparaître devant le sacré collège pour y être jugés comme coupables de rébellion envers l'Église. Ils n'évitèrent la condamnation qu'en réinstallant l'inquisiteur dans ses anciens privilèges, et en payant à la cour d'Avignon une nouvelle amende.

Pendant que Florence subissait aussi lâchement le despotisme pontifical, les Romains se rassemblaient en armes à la voix de Nicolas de Gabrino, surnommé Rienzo, et secouaient les chaînes de l'esclavage.

Nicolas, fils d'un simple cabaretier, sorti des rangs du peuple pour devenir le libérateur de sa patrie, avait fait sentir dès sa jeunesse ce qu'il devait être un jour. Son aptitude au travail et les progrès rapides qu'il faisait dans les premières écoles, avaient déterminé ses parents à réunir toutes leurs ressources pour subvenir aux frais que nécessitait à cette époque la culture des lettres. Le jeune Nicolas répondit aux espérances de sa famille; il s'adonna avec ardeur à l'étude des orateurs romains, et puisa dans la méditation de leurs ouvrages une haute vénération pour les institutions républicaines, qu'il reconnut comme seules capables d'inspirer de grandes vertus.

En même temps qu'il acquérait une connaissance approfondie des mœurs et des lois de l'antiquité, il cherchait par son éloquence à ramener les masses au culte de la liberté : Rome, quoique délivrée des papes et des empereurs, était encore gouvernée par des nobles, qui se tenaient renfermés dans leurs palais ou dans des monuments transformés en citadelles, et d'où ils exerçaient contre les citoyens toutes sortes de brigandages, pillant leurs biens, violant leurs

femmes, et les massacrant sans pitié : les pauvres mêmes n'étaient point à l'abri de leur cruauté, ils les égorgaient dans les rues ou sur les places publiques pour s'emparer de leurs haillons. Le généreux Nicolas Rienzo s'émut d'un spectacle aussi déplorable, et jura une haine implacable à ces tyrans. Il détermina d'abord ses concitoyens à envoyer une ambassade à Avignon pour supplier le pontife de punir ses représentants dans la ville sainte, et de rendre le repos à l'antique cité des Brutus et des Cassius : mais la députation n'ayant rien pu obtenir de ce prêtre avide, débauché et orgueilleux, uniquement occupé du soin d'étendre sa domination et d'augmenter ses richesses, Nicolas résolut d'appeler les Romains à la liberté et de rétablir par la force de l'éloquence le règne des lois. Il parcourut les tavernes, les églises, les places publiques, improvisant partout des tribunes, d'où sa parole puissante rappelait au peuple les souvenirs des grandeurs de la république.

Il n'existait pas un monument, pas une place, pas une pierre dans Rome qui ne lui présentât le thème d'un discours qu'il adressait à ses concitoyens comme une leçon que le passé avait léguée à l'avenir. Enfin son éloquence brûlante rallia à ses opinions une foule innombrable; et le 20 mai 1347 la république fut proclamée devant l'église de Saint-Jean de la Piscine, sans tumulte et sans combat; Nicolas de Rienzo fut conduit au Capitole, et on lui décerna le titre de tribun et de libérateur de Rome.

Pour assurer le triomphe de la cause du peuple, le nouveau tribun comprit qu'il devait apporter une extrême prudence dans l'exercice de sa nouvelle autorité. D'abord il se fit